



Bourg-sous-La Roche



Forges



Jean-Yole



Liberté



Pont Morineau



Pyramides



Saint-André d'Ornay



Val d'Ornay



Vallée Verte

La Roche-sur-Yon, le 11 juillet 2024

Nos réf. : EC/SD/GRH-2024

OFFRE D'EMPLOI **VOIE INTERNE/EXTERNE**

L'Association des Maisons de Quartier Yonnaises (A.MA.Q.Y.) recrute :
Lieu de travail : Maison de Quartier des Pyramides.

RESPONSABLE VIE DE QUARTIER **Comité de Quartier PYRAMIDES**

**Contrat à Durée Indéterminée –
Temps Plein**

Classification au Groupe D – Indice 305
de la Convention Collective E.C.L.A.T.

SALAIRE BRUT MENSUEL de base : 2 118 €
(+ prime annuelle + œuvres sociales du CSE)

Candidature à adresser de préférence par mail
à l'adresse suivante : amagy@amagy.fr

Adresser lettre de candidature et CV à :

Madame la Directrice Générale Adjointe aux RH
Association des Maisons de Quartier Yonnaises - A.MA.Q.Y.

Date limite de dépôt des candidatures :
Lundi 09 septembre 2024 - 13h

Fiche de poste RESPONSABLE VIE DE QUARTIER

FICHE DE POSTE	NOM DE L'ASSOCIATION
<i>Responsable Vie de quartier</i>	AMAQY – Association des Maisons de Quartier Yonnaises – 24 rue Gosciny 85000 LA ROCHE SUR YON
MISSION ET FINALITÉ DE L'EMPLOI	SECTEUR / SERVICE
Le, la responsable Vie de quartier est un, une professionnel(le) de l'action socio-culturelle.	Vie de quartier
POSITION DANS L'ORGANIGRAMME	CLASSIFICATION
<pre> graph LR DG[Direction générale] --> DPT[Direction des Projets de Territoire] DPT --> DPQ[Direction des Projets de Quartier] DPQ --> RVQ[Responsable Vie de quartier] </pre>	<p>Le, la responsable Vie de quartier est recruté(e) sur un temps plein à hauteur de 35 heures hebdomadaires (Convention Collective Nationale ECLAT).</p> <p>Groupe D indice 305.</p> <p>Durée du travail : article L 212-15-3 du Code du Travail.</p> <p>Son temps de travail est réparti comme suit : du mardi au samedi</p>

DOMAINES D'ACTIVITÉS / ACTIVITÉS

Le, la responsable vie de quartier garantit la qualité du projet associatif et par déclinaison du PAGS et son adaptation au contexte local, en concertation avec les administrateurs et l'ensemble du personnel de la maison de quartier. Pour cette mission, il, elle participe à la définition de la stratégie vie de quartier dans une dimension socio-sportive :

► **Apporte son appui technique à l'élaboration du projet Vie de Quartier et veille à sa mise en œuvre :**

- Analyse l'environnement et ses acteurs
- S'approprie et traduit les politiques publiques
- Identifie les besoins et les attentes des usagers
- Développe le réseau partenarial avec les structures sportives et propose une organisation partagée et ciblée (lien avec dispositif « asalée », MDSF...)
- Facilite l'articulation et met en synergie les actions adultes-famille avec celles conduites par les partenaires du territoire
- Organise la communication interne ainsi qu'avec les différents partenaires.

► **Assure l'accueil régulier du public, encadre des actions et des activités de proximité, principalement à travers les actions sportives, sorties, séjours, ateliers, etc.**

► **Coordonne l'action vie de quartier à l'échelle du territoire :**

- Anime, dynamise le travail collectif, dans un esprit d'accompagnement, d'appui de facilitation, de recherche systématique de complémentarités et de convergence d'actions, d'objectifs et de visions partagées.
- Prend les décisions qui relèvent de son champ de responsabilité
- Organise la prise de décision collective.

► **Gère les parties administrative, technique et financière :**

Le, la responsable Vie de Quartier participe à la bonne gestion des moyens techniques et financiers, et de leur constante adaptation aux besoins de l'activité de l'association. Pour cela, il devra :

- Met en place des outils de suivi de gestion en lien avec le service comptable de l'AMAQY.
- Met en place des outils de suivi statistiques des projets

- Prépare et présente des dossiers préparatoires à la réalisation des projets (objectifs, modalité pédagogique, moyens, évaluation)
- Est source de proposition sur les recherches de financement et assure son suivi.

► **Participe au développement des projets vie de quartier :**

- En accueillant le public et en facilitant leur intégration.
- En mettant en place des activités régulières, de soirées, ateliers, de sorties, de week-end en synergie avec les autres professionnels...
- En portant une attention particulière à travers l'activité sportive :
 - Le travail en direction de tous les publics et principalement, les publics isolés (lien Vendée Habitat...), le public féminin
 - La mise en place d'activités sportives à l'attention des publics enfance, jeunesse et adultes- seniors
 - Le développement d'actions intergénérationnelles.
 - L'implication des habitants à la vie associative.
- En participant au développement de nouveaux projets –intervention La Garenne – travail avec l'Université
- Soutien et renforcement des projets enfance et jeunesse sur les vacances scolaires, entre autres
- En participant au développement des projets à l'échelle de la coordination AMAQY.

► **Développe des actions transversales :**

Le, la responsable Vie de quartier participe à l'action collective yonnaise à travers les missions de l'AMAQY :

- Il, elle participe aux coordinations professionnelles inter quartiers
- Il, elle soutient et développe les actions collectives.

► **Développe la vie associative :**

- Il, elle peut participer aux commissions de l'association relatives aux projets menés
- Participe à l'alimentation des dossiers présentés dans les instances associatives (assemblée, générale, conseil d'administration, bureau, commissions etc.)
- Accompagne les bénévoles dans leur fonction
- Participe au renouvellement de la vie associative notamment en impulsant la participation des parents.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS REQUISES	
<p>Savoirs / connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser l'outil informatique bureautique (Word, Excel, Internet, etc.) • Maîtriser la législation applicable au secteur d'activité. • Savoir adapter son discours au public visé. • Très bonne maîtrise grammaticale et orthographique. • Nommer un réseau de partenaires • Connaître les acteurs du champ socio-culturel. • Maîtriser une expression orale et écrite et savoir adapter son discours au public visé. • Connaissance du fonctionnement des collectivités et des subventions <p>Savoirs être / attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un esprit créatif et positif. Faire preuve de curiosité • Avoir un esprit d'initiative et être force de proposition. • Disposer d'un relationnel de qualité. • Etre patient(e) • Savoir faire preuve de discrétion • Savoir s'adapter et faire preuve de souplesse • Autonome dans la gestion des projets • Etre loyal que ce soit sur les lieux de son travail ou ailleurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Etre honnête et fidèle envers son employeur ○ Adapter sa posture d'employé face à son employeur ○ Mettre les intérêts de son employeur avant les siens ○ Protéger l'information confidentielle qu'il obtient. • Respecter la confidentialité des informations traitées et/ou communiquées. 	<p>Savoirs faire / aptitudes :</p> <p>METHODE ET EXPERIENCE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher l'information et assurer une veille réglementaire et législative - Mise en place de planning - Etablir un budget - Analyser les besoins et les caractéristiques des publics accueillis - Conduire l'activité de l'AMAQY en s'inscrivant dans le cadre associatif. - Organiser le travail en mode projet. - Planifier les mises à disposition du matériel, leur suivi et leur entretien - Concevoir des séances en adaptant les supports d'animation - Organiser un programme d'activités dans un rythme annuel ou pluri annuel - Encadrer des activités de loisirs et les adapter aux différents publics - Accueillir tous les publics, de recueillir leurs attentes. - Enrichir le travail et la conduite des instances transversales et de direction. - Evaluer le déroulement des actions et réajuster si nécessaire - Etre en capacité de formaliser des outils d'évaluation. <p>MANAGEMENT ORGANISATIONNEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Faire respecter les procédures mises en place > Favoriser les temps de réunions et de rencontres collectives > Avoir le sens relationnel avec les partenaires et collègues (travailler en équipe) > Fédérer les équipes et l'encadrement autour du projet associatif. > Habileté à la médiation > Apaiser et éteindre les conflits. > Garantir un climat de travail serein et détendu. > Encadrer, gérer et réguler des groupes et équipes > Impulser et animer la dynamique du groupe > Créer un relationnel serein avec ses interlocuteurs (collaborateurs, contacts extérieurs). > Amener l'équipe à avoir une posture favorable à la participation, à la construction collective > Créer les conditions de l'échange avec son équipe > Avoir le sens du travail en équipe et de la négociation > Construire des outils et argumentaires clairs et précis d'aide à la décision.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS REQUISES	
	<p>Savoirs-faire / aptitudes (suite) :</p> <p>AUTO ORGANISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Organiser et répartir sa charge de travail → Anticiper les périodes de travail intense → Résister aux pressions internes et externes. → Gérer les situations d'urgence → Prendre du recul et analyser les situations de façon objective. → Anticiper et à avoir une vision à long terme de son action. → Mettre en place un fonctionnement organisé → Développer un réseau utile et adapté à l'établissement et à son action. → Etre en capacité de créer et d'entretenir des partenariats locaux → Faire preuve d'une capacité à se documenter et à utiliser des ressources (personnes et documents).
SPÉCIFICITÉS DU POSTE	MOYENS MIS À DISPOSITION
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de niveau 5 dans les champs des carrières sociales, animation sociale, développement local et/ou ingénierie sociale avec une spécialité dans l'animation sportive : BPJEPS APT, Licence STAPS. • Permis B obligatoire (boîte manuelle) • Travail en soirée fréquent, le weekend et jours fériés possible. • Encadrement de séjours possible 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion d'un budget analytique Vie de Quartier attribué par la direction de la maison de quartier. • Engage les dépenses dans la limite de 500 € (cinq cents euros) par dépense. • Vélos électriques pour les déplacements professionnels
	RÉDACTION ET MISE A JOUR
	<p>Fiche de poste mise à jour le 20/06/24</p> <p>Pris connaissance par le salarié le :</p>